

## CHARLES CREVOST ET LE MUSÉE COMMERCIAL, D'HANOÏ

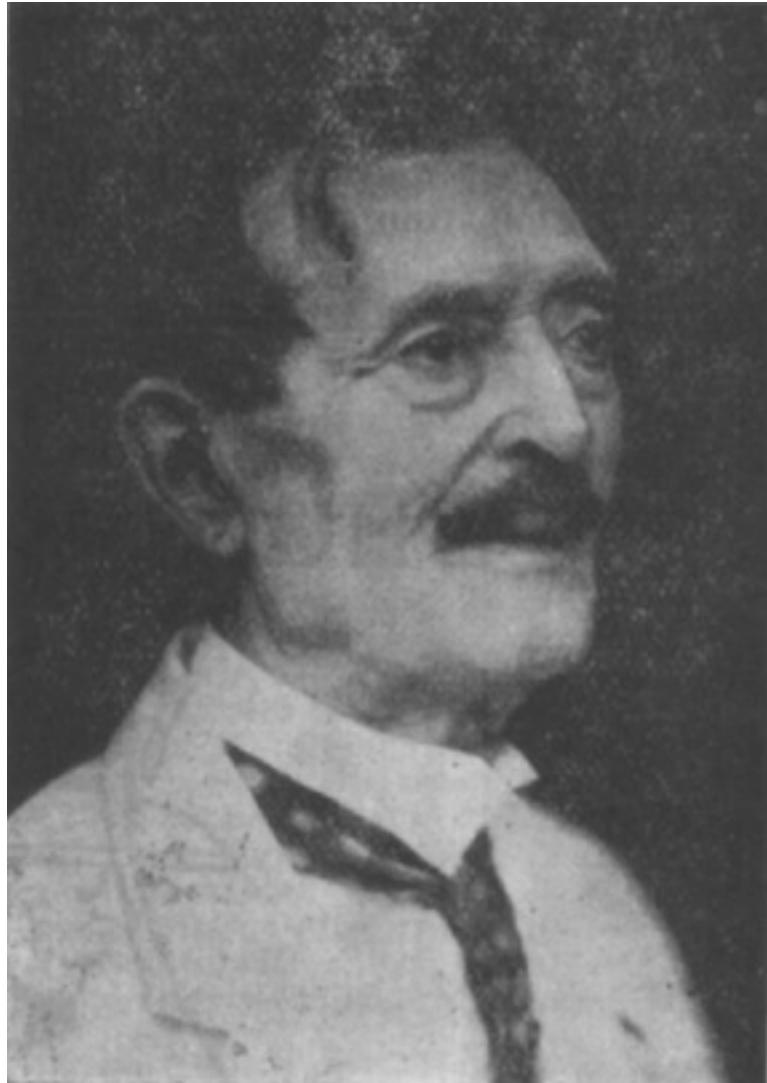
EN MARGE DE LA SAISON DE L'ARTISANAT ET DE LA PETITE INDUSTRIE  
Un animateur de l'artisanat tonkinois

Charles CREVOST

(1858-1938)

par X.

(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 15 juin 1944) <sup>1</sup>



Charles Crevost

---

<sup>1</sup> Archives de Germaine Pailhoux, née Guyonnet. Remerciements à Anne-Sarah David et Pierre du Bourg.

Charles Crevost naquit le 27 janvier 1858 à Granville, port sur la Manche ; son père était professeur d'hydrographie. Peut-être dût-il à cette double circonstance son goût inné des choses de la mer et des expéditions lointaines. Il se destinait à l'École navale, mais des revers de fortune l'obligèrent à s'engager à dix-huit ans dans l'infanterie coloniale. Son temps achevé, il passa dans le corps des comptables de la Marine. C'est à ce titre qu'il vint pour la première fois au Tonkin, en 1884, à l'époque où nos troupes s'employaient à libérer le pays de la domination chinoise et de la piraterie. Il ne devait plus quitter la colonie. Les recherches ethnologiques auxquelles il se livra, alors qu'il séjournait en Cochinchine<sup>2</sup>, attirèrent l'attention du gouverneur général Paul Doumer. Celui-ci obtint son détachement de la Marine, où il servait depuis quinze ans, et l'affecta, en 1889, à la Direction de l'agriculture, des forêts et du commerce, sous les ordres d'A. Capus.

Il fut d'abord chargé de préparer l'Exposition de Hanoï de 1902-1903. Ensuite, il se vit attribuer le soin de conserver et de compléter les collections qui avaient été réunies à cette occasion, et fut nommé conservateur du Musée agricole, industriel et commercial, devenu par la suite « Musée Maurice-Long ».

Dès lors, l'existence de Crevost se confondit avec celle du musée. Il lui consacra toute son activité, tout son cœur, toute la science qu'il avait acquise peu à peu à l'étude des produits confiés à sa garde. Avec une foi sans défaillance, avec une ardeur qui ne se démentit jamais, même à l'âge où, depuis longtemps, d'autres hommes aspirent au repos, Crevost poursuivit sa tâche, et rechercha l'utilisation des produits mal connus ou mal employés dont l'Indochine est riche en fait ou en puissance.

La documentation qu'il avait réunie, il la condensa dans de nombreux articles parus dans le « Bulletin économique de l'Indochine », et surtout dans un ouvrage magistral, le « Catalogue des produits de l'Indochine », qu'il publia, entre 1917 et 1937, soit en collaboration avec Ch. Lemarié, chef des Services agricoles et commerciaux du Tonkin, soit seul, soit en collaboration avec M. Pételot, professeur à l'Université.

Cette publication en six volumes traite successivement des produits alimentaires, des produits filamenteux et textiles, des matières grasses végétales, des résines, gommes, laques et caoutchouc, des produits médicinaux et des plantes à tanin et tinctoriales. Elle représente un travail de bénédictin, et suffirait à classer un homme. Mais Crevost ne s'arrêta pas là ; son sens social l'inclinait vers la misère du peuple. Il voyait dans l'artisanat un métier second capable de tirer le campagnard de son état précaire, et consacra à le développer le meilleur de son cœur et de son esprit.

Pendant de nombreuses années, on vit les salles et les vérandas du musée Maurice-Long encombrées par des apprentis des deux sexes, et de tous âges ; après quelques mois de stage, ceux-ci rejoignaient leurs villages, nantis d'un métier qui devait les aider à vivre.

Crevost tâta un peu de tous les métiers. Il s'attacha d'abord à améliorer et à développer les industries existantes, en particulier celle de la vannerie, par introduction de modèles japonais ; celle de la broderie blanche et surtout en couleur en substituant au support de satin des tissus (tussor ou toile de soie) moins brillants, plus conformes au goût européen ; celle de la chapellerie en bambou par importation de modèles javanais ; celle de la dentelle, des nattes en joncs, des articles de voyage, des incrustations sur bois, etc. Il apporta des perfectionnements au métier à tisser : remplaça le fil de soie des chaînes par des fils de ramie plus résistants, les peignes en bambou par des peignes métalliques ; étudia un système de renvoi automatique des navettes qui permit de porter de 40 à 70 centimètres la largeur des tissus. On lui doit la fabrication des casques en sola, des sièges en rotin genre Thonet, des tapis de coco, des brosses, des boutons de nacre, des vermicelles de haricots (song thân), les premiers sacs

<sup>2</sup> Par décision ministérielle, en date du 25 novembre 1899, M. Crévost (Charles-Victor), commis de 1<sup>re</sup> classe du corps des comptables des matières à l'[arsenal de Saïgon](#), a été mis, sur sa demande, à la disposition de M. le gouverneur général de l'Indo-Chine (*JORF*, 26 novembre 1899).

en jute, les premiers tapis au point noué ; il trouva le moyen de fixer les colorants sur l'écorce de bambou et de donner à la vannerie une présentation plus variée. Son esprit curieux l'amena à étudier les procédés de laquage, à s'occuper de la pharmacopée chinoise, des produits maritimes d'origine chinoise (nids d'hirondelle, holoturies, algues) employés dans l'alimentation, des petites industries sur métaux, de la fabrication des joosticks **[sic]**, de l'industrie du papier, des conserves d'ananas. Véritable touche-à-tout, comme il se qualifiait lui-même, il s'inquiéta de la sélection des semences de riz et introduisit au Tonkin la sélection par transparence dite de Certani, fit des essais d'extraction de camphre et de suif végétal, chercha à tirer parti du fil de cuoc, sorte de crin de Florence produit dans le pays.

Son érudition était immense ; il la mettait au service de tous. Mais sa sollicitude allait surtout aux humbles, ses « petits », comme il les appelait, et il n'était pas de plus grande joie pour lui que d'avoir pu contribuer à leur faire gagner quelques cents de plus par jour. Ses efforts eussent été vains, cependant, s'il n'avait trouvé de débouchés pour les produits qu'il lançait sur le marché. Il y réussit en envoyant des échantillons à l'extérieur, avec le concours des exportateurs. C'est ainsi qu'il parvint, avec l'aide de M. Kikuchi<sup>3</sup>, à faire apprécier la laque tonkinoise au Japon, et que se créa peu à peu ce courant commercial qui fait encore la richesse de certaines de nos provinces. Plus tard, lorsque, atteint par la limite d'âge, il dut officiellement cesser toute activité, les Services agricoles entrèrent dans ses vues en organisant, pour le marché intérieur, une exposition permanente dans une des ailes du musée, où chaque article était présenté avec l'adresse du fabricant.

Crevost était un apôtre ; bien avant la lettre, il avait entrevu la part que prendrait l'artisanat dans l'œuvre de rénovation nationale. Sa foi était communicative ; il n'eut pas de peine à la faire partager aux autorités sous lesquelles il servait. Aussi, bien qu'administrativement rattaché aux Services de l'agriculture, lui fut-il toujours ménagé la plus grande autonomie. Il dut également à cette circonstance d'avoir été maintenu en affectation temporaire trois ans après sa mise à la retraite. Il ne fut définitivement rayé des cadres qu'en décembre 1933, alors qu'il était inspecteur en chef de 1<sup>re</sup> classe des Service agricoles et commerciaux depuis onze ans, et jouissait déjà d'une pension de retraite militaire.

Crevost était populaire dans le milieu annamite. Quelques-uns lui doivent la fortune ; combien plus nombreux lui doivent leur aisance. Crevost termina sa vie laborieuse et féconde le 1<sup>er</sup> janvier 1938, à l'âge de quatre-vingts ans ; quarante-neuf ans de son existence avaient été consacrés au service de l'Indochine. En 1936, les représentants de tous les corps de métier, dans un élan de reconnaissance, signèrent une pétition sollicitant pour lui le titre de « meilleur ouvrier de France ».

Ouvrier de France, il l'était pleinement, par l'œuvre accomplie, et par la manière dont il l'accomplit. Il fut de ceux qui ont le plus contribué à faire connaître en ce pays le vrai visage de la France.

Crevost était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, lauréat de la Société de géographie, commandeur du Dragon d'Annam, chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, titulaire de la médaille du Tonkin 1885, de la médaille de la Société nationale d'acclimatation, de la médaille de Mérite du Cambodge et du Kim-

<sup>3</sup> Froyoshi KIKUCHI, commerçant à Hanoï, d'abord 43, rue Jules-Ferry (d'après le *Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1919, qui mentionne sa participation à la foire de Hanoï, 1918), puis 30, boulevard Henri-d'Orléans (*Annuaire général de l'Indochine*, 1924 et 1925). Sa participation à la huitième foire de Hanoï est remarquée : « Le stand de M. Kikuchi, laqueur, est fort intéressant ; il a, au surplus, un rayon de vieux « satsuma » devant lequel la foule s'extasie : brûle-parfums, boîte à bonbons et à poudre, vases ; tout est parfait comme forme, finesse, coloris » (*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> décembre 1926). Ses ateliers sont rue Duvillier (*Annuaire de toute l'Indochine*, 1933). Il a 50 ans et travaille avec son fils lorsqu'il est acquitté dans un mauvais procès que lui intente la Douane pour une erreur d'étiquetage commise par un expéditeur (*L'Avenir du Tonkin*, 26 septembre 1934). En réponse à Andrea Blin, doctorante.

Khanh de 1<sup>re</sup> classe. En août 1919, il fut cité à l'ordre des troupes de l'Indochine pour services rendus pendant la guerre.

---

## DOSSIER DE PRESSE

*Bulletin économique de l'Indochine*  
Sommaire du n° 29 mars-avril 1918.  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 juin 1918)

### ARTICLES DE FOND

Note sur la préparation des feuilles et libres de palmiers, de bambous et de pandanus pour l'industrie de la chapellerie, par MM. H. Maingot et Ch. Crevost.

---

L'industrie des huiles en Indochine  
par CLODION [alias Henri CUCHEROUSSET]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 juillet 1918)

Il y a quelques années, lors de l'exposition coloniale de Marseille, de tarasconnesque mémoire, le directeur du Musée commercial d'Hanoï, M. Crevost, se donna beaucoup de mal pour attirer l'attention des industriels marseillais de l'huile sur un danger qui les menaçait. Il leur fit remarquer que les deux principales sources d'où ils tiraient leurs énormes approvisionnements de coprah pourraient bien tarir un jour que les Indes Néerlandaises et les Philippines ne se contenteraient pas toujours de vendre à l'industrie marseillaise leur coprah brut, que ces pays avaient tendance à traiter sur place leurs matières premières et que, déjà, des huileries importantes se montaient. Il leur signala la concurrence des acheteurs allemands de coprah. Il leur signala l'intérêt qu'ils auraient à favoriser la culture du cocotier et autres plantes et arbres oléagineux dans notre colonie d'Indochine, un des pays du monde les mieux dotés sous ce rapport. Mais l'excellent homme prêchait dans le désert, et les linottes phocéennes ne prêtèrent pas plus d'attention à ses avertissements que les moineaux de la fable aux sages conseils de l'hirondelle. [...]

---

Rapport sur la situation économique de l'IC pendant l'année 1919  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, juillet-août 1920, pp. 453-501)

Sur la demande et sur les indications du directeur du Musée commercial d'Hanoï [Crevost], M. Théard a mis en vente une sorte de tarare spécialement monté pour permettre le triage de la semence de riz par ventilation, c'est-à-dire basé sur le poids, dans des conditions meilleures que celles habituellement employées par les Annamites.

Cet appareil peu coûteux (60 \$) a paru intéresser vivement les cultivateurs annamites ayant visité la foire d'Hanoï où les démonstrations publiques ont eu lieu. Il permet de trier 300 kg de paddy à l'heure et la semence ainsi obtenue par ventilation fournit un rendement de récolte supérieur à 15 %.

---

LÉGION D'HONNEUR  
Colonies  
(*Le Journal des débats et Le Temps*, 23 octobre 1920)

Chevaliers  
Crevost, conservateur de musée agricole et commercial de l'Indochine.

---

L'exposition coloniale de Marseille  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 mai 1922)

[...] Certes, le visiteur studieux trouvera à Marseille une documentation abondante. Mais on fera bien de se rappeler que cette documentation a été rassemblée par des fonctionnaires vivant à l'écart de la vie des producteurs. Un homme pourtant est à consulter : M. Charles Crevost, directeur du Musée commercial de Hanoï, et dont on peut dire qu'en ce qui concerne le Tonkin, il est la cheville ouvrière de la partie utile de l'exposition. [...]

---

TONKIN  
La vie économique  
(*Les Annales coloniales*, 4 juillet 1922)

Le *Bulletin économique de l'Indochine* publie une étude sur le camphrier très complète et très documentée qui a pour auteur M. Crevost, inspecteur en chef des services économiques.

Après avoir exposé la question d'ensemble végétaux producteurs de camphre, produits dérivés de la distillation, appareils et rendement, rendement des feuilles, culture, M. Crevost fait ressortir l'importance que présente l'industrie du camphre dans la vie économique moderne.

Le camphre a de multiples usages ; son essence sert au Japon d'huile d'éclairage et de dissolvant dans la fabrication des laques ; son huile légère sert dans la fabrication des savons communs à cause de la propriété qu'il a de masquer l'odeur pénétrante des graisses de basse qualité : elle remplace souvent avec avantage l'huile de térébenthine. Enfin, le camphre est surtout employé dans la composition du celluloïd et c'est cette industrie qui absorbe au Japon les 70/100<sup>e</sup> de la production totale du camphre.

Le Japon a été, jusqu'ici, le grand producteur de camphre. Formose produit environ 1.800.000 kg de camphre brut et 900.000 kg d'huile de camphre : là-dessus 700.000 kg de camphre brut vont au Japon. Celui-ci a vu sa production s'élever jusqu'à 7 millions 094.000 kg en 1916, mais depuis, elle n'a pas cessé de baisser et, en 1916, elle n'était que de 3.585.000 kg.

Aussi l'exportation baisse-t-elle beaucoup la France qui recevait, en 1913, du Japon 662.000 kg de camphre n'en a plus reçu que 75.600 en 1918. Le jour n'est même pas loin vraisemblablement où la France ne devra plus compter sur le camphre du Japon, car le Consortium du celluloïd qui s'est formé en 1920 au Japon a fait des démarches auprès du Gouvernement pour obtenir l'interdiction d'exportation du camphre de Formose.

M. Crevost examine ensuite ce que doit faire la France pour s'assurer une matière première aussi importante. Il émet l'avis qu'elle doit s'assurer des plantations de camphriers, et cela lui est d'autant plus facile que le camphrier vit au Tonkin à l'état

sauvage., dispersé dans le Delta et surtout dans les régions montueuses où il est d'un rendement meilleur qu'en plaine.

---

LA FOIRE DE HANOI  
par Clodion [Henri Cucherousset]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 octobre 1922)

[...] Le Musée commercial aurait pu céder ses deux ailes extrêmes, mais, finalement, n'en céda qu'une, pour la province de Hadông, disant avoir besoin de l'autre pour recevoir dans ses bureaux la foule des visiteurs avides de renseignements.

Comme s'il y avait encore, une fois M. Crevost parti, un Musée commercial ! Il n'y a plus d'Européen pour s'en occuper, M. Agostini n'étant chargé que d'une sorte de gardiennage et étant retenu ailleurs par d'autres fonctions. [...]

M. le chef du fameux service des Bâtiments civils [Lacollonge] avait tout à coup découvert que les pavillons de la Foire situés devant le Musée commercial, trouvés très beaux depuis 1918 jusqu'à 1922, c'est-à-dire tant que la Foire fut administrative, étaient maintenant horribles, rompaient l'harmonie des merveilleux jardins, nuisaient à la perspective de ce monument beau entre tous, gloire de l'art français : le Musée commercial ; que pareille atteinte à l'Art était intolérable et que lui, le directeur des bâtiments civils, seul autorisé à parler au nom de l'Art, mettait son veto aux projets du comité et demandait la destruction, immédiatement après la Foire, sinon avant, de tous ces pavillons non conformes à l'Art idéal, c'est-à-dire à l'Art qui a présidé à la construction de l'École de Médecine, de la Résidence supérieure, de la Poste à rallonge, de la villa du gouverneur général au Tamdao, en un mot l'Art à la Gribouille.

Seulement, on put voir le bout de l'oreille lorsque le groupe des visiteurs étant passé derrière le Musée, l'archiprêtre de l'Esthétique avoua qu'il se préparait à construire, sur un crédit de 5.000 \$ alloué par la résidence supérieure, un atelier pour les petits métiers qui s'enseignent au Musée. L'atelier en question, M. Lacollonge se proposait de le planter d'un côté et à distance ridiculement restreinte du noble bâtiment.

« Et l'art ! et la symétrie ! et la perspective ! » ne put s'empêcher de s'exclamer M. Monguillot. Et tout le monde de s'esclaffer. — L'atelier était condamné. D'ailleurs pourquoi un atelier ? M. Crevost n'étant plus là, il n'y a plus d'école professionnelle. D'autre part, les magnifiques résultats obtenus par M. Crevost l'ont été grâce à des ateliers installés dans les immenses sous-sols du Musée. Que M. Monguillot sache donc que ces sous-sols sont accaparés par un industriel annamite, ancien élève du Musée, c'est vrai, mais travaillant maintenant en grand et pour son propre compte — Qu'on lui signifie son congé et point ne sera besoin de construire. [...]

---

La vie renaît au Musée commercial  
par H. C. [Cucherousset]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1<sup>er</sup> avril 1923)

M. Crevost est revenu de France et a repris ses travaux d'avant l'Exposition de Marseille. Son œuvre bienfaisante, interrompue ou entravée pendant deux ans à cause de cette fameuse exposition, a repris son cours et, déjà, nous avons pu recueillir des renseignements intéressants.

Dans une corbeille, des feuilles ont tout d'abord attiré notre attention : ce sont, nous a dit M. Crevost, des feuilles de henné en préparation. Ces feuilles proviennent de

diverses parties du Tonkin. On sait qu'elles servent à préparer une poudre très employée dans certains pays dans la toilette des femmes.

Sur une table, une sorte de grosse graine aplatie. C'est la noix vomique, dont l'on tire la strychnine. M. Crevost étudie aussi un oléifère nouveau, produit par un conifère appelé Côï, provenant de Linh-Cam, province de Hatinh, Annam.

À ce propos, l'actif directeur nous raconte qu'il a réussi en France à intéresser des industriels à l'huile comestible qu'on peut tirer des graines de kapok et une première commande de mille tonnes de ces graines a été passée en Cochinchine et au Cambodge. Voilà qui est de nature à encourager singulièrement les indigènes à la culture du kapokier.

Citons encore, dans le domaine du « harnois de gueule », une très intéressante étude que M. Crevost poursuit en collaboration avec M. le Dr Bloch. Il s'agit de rechercher quelle est la valeur alimentaire de la papaye encore verte dans l'alimentation du porc. A tout seigneur tout honneur ; inclinons-nous bien bas devant messire porc en attendant qu'une administration intelligente et bonne lui réserve les mêmes faveurs qu'au cheval. Trouver un moyen d'engraisser à moindre dépense ce sympathique animal, ou de lui faire atteindre plus de poids avec la même dépense, ne fût-ce que deux kg par individu, que cela constituera pour le Tonkin un gain se chiffrant par des centaines de mille piastres. Or le papayer bien cultivé est un arbre à grand rendement.

Passons maintenant des choses qui se mangent aux arts du vêtement et de l'ameublement.

Voici un métier à tisser les tapis de jonc. M. Crevost est en train de le transformer pour le tissage du galon d'ameublement en jonc ; excellente idée, nous a dit une dame fort compétente en la matière.

Voici un peu plus loin des ouvriers en train de tisser, selon une méthode nouvelle pour le Tonkin, des tapis en jonc retors : c'est le tissage en arête de poisson, beaucoup plus agréable à l'œil. On sait que cette industrie du tapis en jonc retors, introduite au Tonkin, il y a huit ou neuf ans par M. Crevost, a finalement pris une très grande extension.

Une autre petite industrie en train de prendre une extension incroyable, c'est celle des babouches en cuir laqué avec brides en velours croisées et pompon rouge.

M. Crevost est l'homme des infiniment petits et seuls les ignorants sous-estiment le rôle des infiniment petits.

Ce sont ces petites industries qui font les gros tonnages et qui, d'ici peu d'années, fourniront du fret à de nombreux navires descendant de l'actif Tonkin vers l'indolente Cochinchine.

Un autre de ces infiniment petits, c'est l'industrie des filets-front, introduite tout récemment par M. Crevost. Cela n'a l'air de rien : en attendant, c'est par milliers de grosses que se fabriquent au Tonkin ces microbes de l'industrie et déjà maintenant, on peut estimer que plus de 800 femmes en vivent, gagnant un salaire moyen de 0,18 par jour. Or ce sont des femmes de la campagne, de cette campagne deltaïque où c'est déjà un beau gain que 0,10 par jour — Et l'immense succès de cette industrie permet de prévoir que, d'ici peu d'années, ce seront peut-être 3.000 femmes qui gagneront ainsi le double de ce qu'elles gagnaient auparavant.

Rappelons pour terminer l'essor également magnifique d'une des premières industries lancées par M. Crevost, celle des boutons, qui fait actuellement le succès d'une grande usine à Hanoï\* et dont nous comptons entretenir prochainement nos lecteurs.

Ce que nous aimons en M. Crevost, c'est que c'est l'ami, le bienfaiteur des petits. D'autres peuvent bâtir des palaces-hôtels pour touristes de luxe, ou des universités pour les futurs fonctionnaires et mandarins, ou organiser des chasses royales pour les hôtes de distinction, Crevost, lui, prend dans son musée trois ou quatre paysans ou bonnes femmes de la campagne et, patiemment, leur montre à faire des filets-front. Voyez ce

spectacle ridicule ! Ces gens vont pieds nus et sont vêtus comme des pauvres ; dans leur pauvre village, ce sont des espèces de serfs, corvéables à merci par le mandarin, exploitables à merci par les notables, éclaboussables à merci par les autos, de la canaille, eût dit Voltaire. Vers cette canaille se baisse le bon M. Crevost ; dans leur idiome et non dans la langue de Pascal, il leur explique patiemment, en travaillant devant eux, le tour de main à acquérir. Et grâce à lui, quelques mois plus tard, voilà quatre ou cinq bonnes femmes qui gagnent 0,18 au lieu de 0,10 et l'on peut se demander si ce surplus de 2 p. 40 par mois, la connaissance de la règle des participes français le leur eût fait gagner ?

Et voilà qu'un an ou deux plus tard, ces quatre bonnes femmes ont appris cet art nouveau à tous les pauvres gens de leur famille et que ça a fait tache d'huile dans le village, puis le canton et que voilà maintenant 800 femmes qui gagnent donc 23.000 p. par an de plus qu'auparavant.

Multipliez cet exemple par cent et vous serez encore bien en dessous de ce que, grâce à M. Crevost, les petites gens du Tonkin gagnent de plus qu'ils ne gagnaient il y a quelques années.

Et si nous ajoutons maintenant les gains des petits entrepreneurs et tâcherons, des boutiquiers, des producteurs de matières premières, des transporteurs, etc., nous arrivons à plusieurs dizaines de millions de francs de plus-value apportée dans ce pays par un homme de bon cœur qui n'a pas dédaigné les petits.

---

(*Les Annales coloniales*, 25 septembre 1923)

Par arrêté du gouverneur général par intérim de l'Indochine du 3 août 1923 :

Une avance de six cent cinquante piastres (650 \$ 00) à titre de justification ultérieure est mise à la disposition de M. Crevost, inspecteur en chef des Services commerciaux, directeur du Musée Maurice-Long, pour achat d'échantillons et documents divers destinés au Musée colonial de Lyon.

---

#### La Vie indochinoise

(*Les Annales coloniales*, 27 septembre 1923\*, p. 2, col. 3)

— Un buste de M. le gouverneur général Maurice Long, sera placé dans la grande salle du Musée commercial et industriel de Hanoï, auquel une décision du résident supérieur au Tonkin a récemment attribué le nom du regretté gouverneur général.

---

#### L'industrie indigène de la soie au Tonkin

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 octobre 1923)

Un matériel presque aussi simple que l'antique dévidoir annamite a été imaginé par M. Ch. Crevost, le dévoué directeur du Musée commercial, qui permet de produire des grèges plus régulières filées au guindrage français.

---

#### CORRESPONDANCE

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 octobre 1923)

Hanoï, le 15 octobre 1923

Cher Monsieur Cucherousset,

Il me serait agréable qu'une rectification intervienne au texte que vous avez publié dans votre numéro 331, du 14 octobre dernier sur l'industrie indigène de la soie au Tonkin.

Ce n'est pas à moi, en effet, qu'appartient l'heureuse modification apportée à l'appareil indigène à dévider les cocons, mais bien à M. Émery\*, spécialiste en matière de soie.

Je n'ai eu, pour ma part, qu'à m'employer pour généraliser l'emploi de cet appareil, mais à ce sujet encore, je n'ai pu réaliser que peu de choses, en regard de ce qu'a pu obtenir M. Émery, pour la diffusion de cet appareil dans les régions excentriques du Tonkin et du Nord-Annam.

Je vous prie d'agréer l'expression cordiale de mes sentiments.

Ch. CREVOST  
Musée Maurice-Long

---

Les petites industries indigènes et le Musée commercial de Hanoi  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 décembre 1923)

Légendes :

Les petites industries du Tonkin : un ferblantier

Les petites industries du Tonkin. Fabricant de lamtams

Jouet annamite en fer blanc

Petites industries du Tonkin : brodeurs

Ce n'est qu'en 1910 qu'a été décidée la création d'ateliers d'apprentissage, à courte durée, au Musée agricole et commercial de Hanoï.

Précédemment, de menus travaux avaient été exécutés par le personnel indigène du musée, simples démonstrations qu'il s'agissait de généraliser pour tenter l'exportation. Celle-ci, en effet, ne s'attarde pas à des manifestations isolées ; elle recherche des groupes de travailleurs auxquels elle puisse s'adresser pour passer des commandes et établir un commerce suivi.

Les maisons d'exportation sont les principaux facteurs du développement des petites industries, qu'elles fortifient par leurs commandes, d'abord faibles et qui augmentent progressivement, selon les demandes qu'elles reçoivent elles-mêmes. La prospérité que l'on constate aujourd'hui au Tonkin, de ces multiples industries manuelles, doit être attribuée aux efforts combinés du musée commercial et des maisons de commerce.

Pour le développement de certaines petites industries, la consommation intérieure est également un facteur intéressant. Dans ce cas, des conseils aux fabricants suffisent pour qu'ils puissent élargir leurs ventes.

Remarquons toutefois que les petites industries manuelles se sont développées avec assez de rapidité dans les régions pauvres (peu fertiles, surpeuplées).

Nous énumérons ci-dessous les divers travaux entrepris au Musée agricole et commercial de Hanoï.

Vannerie de rotins. — Cet enseignement a été d'une exécution facile, à l'aide de moniteurs et en y intéressant la population du canton de Yên-Kiên, pauvre par la nature des rizières profondes où la culture des riz d'hiver est seulement possible.

La population de vanniers en cette région atteint aujourd'hui le chiffre de 500 pour les deux villages de Phu-Vinh et de Quan-Tràm. Un autre groupe d'environ 500 ouvriers

s'est cantonné dans le village de Nam-Duong, région de Thanh-Tri. Enfin, une centaine de vanniers sont disséminés aux environs de Hanoï.

On a reproché à ces ouvriers, lors de commandes importantes, de livrer des objets mal façonnés. Il faut reconnaître que, souvent, l'ouvrier néglige son travail, afin d'obtenir plus vite le payement de sa livraison.

M. Crevost en ayant fait le reproche aux chefs de village, ceux-ci répondirent invariablement que le prix des rotins s'élevait sans cesse, et que certaines maisons d'exportation réduisaient successivement leurs prix d'achat. Dans de telles conditions, prétendaient-ils, ils ne pouvaient livrer que des objets moins bien façonnés que ceux des débuts.

Pour corriger ces imperfections de fabrication, une maison d'exportation du Tonkin a établi, en 1920, au centre de Hadông, un atelier d'apprentissage privé où elle a dépensé sans grands profits quelques milliers de piastres.

Il eût mieux valu améliorer la fabrication, en relevant les prix d'achat et rejeter impitoyablement les articles de facture négligée.

C'est ce que certaines maisons d'exportation pratiquent aujourd'hui.

Sur les conseils de M. Crevost, une maison du Tonkin a étendu l'industrie de la vannerie dans la province de Vinh (Annam) ; les objets y sont façonnés avec conscience.

Chapellerie de bambou. — Cette industrie intéressante est aujourd'hui limitée à une douzaine d'ouvriers. Elle a été corrompue, avant que les maisons d'exportation aient pu s'y intéresser. Il aurait fallu au moins cent ouvriers pour répondre à des commandes qui, à l'ordinaire, sont de 10.000 chapeaux à livrer dans de courts délais.

Les prix de début, très voisins de ceux pratiqués à Java, donnaient l'espérance d'entraîner un gros effectif à ces travaux de tressage ; il y eut assez rapidement une soixantaine d'ouvriers au village de Dông-Ngac (près des quatre Colonnes) mais les prix très élevés que payait sans discernement la population blanche du Tonkin et de la Cochinchine furent un obstacle insurmontable.

Des visites multiples aux chapeliers de Dông-Ngac avec des chefs de maisons d'exportation furent sans résultat ; on consentit à faire quelques réductions de prix qui ne permirent pas au commerce d'intervenir efficacement.

Lorsque M. Crevost voulut alors intéresser d'autres villages à cette fabrication, ses efforts furent paralysés par les chapeliers de Dông Ngac, qui menacèrent de représailles les nouveaux ouvriers.

Il reprit l'enseignement du tressage des chapeaux de bambous par les femmes ; elles furent très lentes à ce travail et se retirèrent successivement de l'atelier d'apprentissage du musée, sans indiquer les causes qui les en éloignaient.

Cependant, l'une de ces femmes apporta un jour quelques chapeaux bien façonnés, aux prix de début. M. Crevost lui passa aussitôt une commande de 300 chapeaux à livrer dans un délai convenu. Il ne la revit pas et apprit par la suite qu'elle avait été insultée et menacée dans son village pour avoir accepté des prix aussi bas.

Il en conclut qu'il n'aurait pas dû initier les hommes à cette fabrication et la résérer seulement aux femmes ; mais il existe dans ce pays tant de causes d'inversions difficiles à expliquer, puisque certains travaux, pratiqués dans d'autres pays par les femmes, le sont dans ce pays par les hommes !

A Hué, l'industrie du chapeau doublé de bambou a eu le même sort.

Il y aura lieu de la reprendre un jour, dans un milieu plus propice et en y intéressant directement la main-d'œuvre féminine.

M. Crevost fut très critiqué pour cette opération manquée. Certains, considérant les prix des chapeaux affichés dans les magasins de la ville de Hanoï (coiffures fabriquées en France), l'accusaient de faire travailler les Annamites pour de trop maigres rétributions. D'autres, ayant un certain crédit d'opinion, prétendirent qu'il était coupable d'enseigner aux indigènes une industrie sans issues.

Ces critiques dénotaient l'ignorance des progrès réalisés aux Indes Néerlandaises et, surtout, en Chine où la population chapelière est très dense. Sur certains points, des Français réalisent, depuis près de vingt ans, de belles affaires en matière de chapellerie en fibres végétales que nous possérons toutes en Indochine.

Coiffures en sola. — M. Crevost ayant, par hasard, rencontré dans des pièces d'eau des environs de Hanoï, la plante dite sola, dont les tiges spongieuses et blanches sont utilisées aux Indes pour la confection de casques solaires, constitua aussitôt un petit atelier qui, au bout de deux mois, était capable de confectionner des casques.

Après avoir sollicité et obtenu une petite commande d'une maison de la place de Hanoï, il licencia les ouvriers, en leur assurant une demie solde pendant 2 mois ; la commande fut répartie entre eux et chacun s'étant établi dans un quartier différent de la ville de Hanoï, groupe autour de lui des jeunes enfants, faisant ainsi leur apprentissage, hors du musée.

Cette industrie est aujourd'hui prospère ; nombreux sont les ateliers où l'on fabrique les casques vendus sur place ou expédiés à Saïgon et au Yunnan.

Les ateliers sont au nombre d'une douzaine, comportant dans l'ensemble près de 200 ouvriers.

En Cochinchine, on s'occupe aujourd'hui de la fabrication des casques coloniaux, à l'aide d'une belle matière analogue à la sola.

Vermicelle de haricots.— On a essayé de fabriquer, au Musée commercial du vermicelle de haricots dit Mien, dans l'espoir de s'affranchir de l'importation du vermicelle chinois.

Un groupe d'Annamites de Hanoï installa à grands frais, à Phu-Xa une fabrique, avant le terme de ces essais et en y associant un ouvrier chinois. Après 4 ou 5 mois elle fut abandonnée, à la suite de la crevaison des porcs, logés dans des porcheries adjointes à la fabrique.

La tentative n'a pas été renouvelée, car, bien qu'analogue au produit chinois d'importation, le vermicelle fabriqué avec des mélanges de riz et de haricots du pays n'en avait pas les qualités. Les Chinois emploient un mélange de riz, quelquefois du blé, avec des fèves excessivement bon marché en Chine. L'expérience nous a prouvé que l'Indochine ne pouvait concurrencer ce produit.

Par contre, on peut fabriquer du vermicelle Song-Thân d'autant meilleure qualité que celui qu'on fabrique en Annam (phu de An-Nhon, province de Binh-Dinh) où tout le produit, de bonne réputation, est acheté par les Chinois pour la riche clientèle chinoise de Saïgon, Singapour, Bangkok et Hongkong.

C'est ce produit, beaucoup plus cher que le vermicelle Mien, que le groupe tonkinois de Hanoï aurait dû fabriquer, s'il avait écouté les conseils de M. Crevost.

Il faudra se souvenir que ce vermicelle Song-Thân peut être fabriqué aussi bien au Tonkin qu'en Annam, mais il ne faudra entreprendre cette fabrication qu'autant que l'on aura pu s'assurer d'un écoulement par l'intermédiaire d'un commerçant chinois sérieux. Sur ce point, bien que l'on fabrique en Chine une variété de ce même vermicelle, mais de qualité inférieure, nous ne nous heurterons pas à une concurrence et à l'obstruction chinoise.

Tapioca. — Pendant la guerre, la colonie manquant de tapioca, le Musée commercial fit un essai. Au lieu d'employer des tubercules de manioc comme il convient, ayant la quasi-certitude que les ouvriers ne pousseraient pas le lavage de la féculle au degré voulu pour la débarrasser des traces d'acide cyanhydrique, on employa des rhizomes d'arrow-root exempts de matières dangereuses.

Les ouvriers dressés ont pu livrer à la consommation quelques centaines de kg de ce tapioca.

Peu après, les magasins d'épicerie de la colonie recevaient des tapiocas par Hongkong et la fabrication annamite prit fin, ne pouvant pas lutter contre la fabrication du tapioca en usine.

Brosserie. — L'apprentissage du travail de brosserie est rapide ; le plus difficile réside dans la préparation du bois, un peu lente, parce que l'ouvrier ne possède qu'un outillage fort médiocre.

Les matières employées sont les racines de chiendent dites Co May ou Co Mu ; celles dites Co De sont très employées.

Quatre ateliers, qui groupent une trentaine d'ouvriers, fournissent toute la clientèle de la colonie et les femmes se chargent de colporter la marchandise fabriquée jusqu'à Laokay.

Des balais d'appartement peuvent être fabriqués en piazzavas : Bê môc, Bê doac et aussi avec des fibres de fruits de coco. C'est une industrie à répandre en Annam-Sud où les végétaux qui produisent ces matières sont abondants.

Paillassons ou tapis de pieds. — C'est la fibre du fruit de coco qui est employée — Transformée en cordelettes, on la travaille sur un métier. C'est un travail facile qui n'exige qu'un apprentissage d'une dizaine de jours.

Un atelier de Hanoï, tenu par un ancien moniteur du Musée, fabrique des paillassons à la commande ; il fabrique aussi des semelles pour cirer les parquets, munies d'une bande passe-pied.

Corderie. — Le Musée a distribué des appareils à tourillons à quelques ouvriers du village de Gia-Lâm, après un apprentissage d'un mois.

Ce village comporte actuellement une trentaine d'ouvriers, qui fabriquent des ficelles de jute de diverses grosseurs.

(Suite)

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 décembre 1923)

Ouvrages en corne et en écaille. — Quelques ouvriers fabriquent des peignes et des cannes en corne ; les ouvriers cambodgiens travaillent mieux que les ouvriers tonkinois, mais, paraît-il, beaucoup plus cher. Il y aurait intérêt à envoyer deux ouvriers tonkinois au Cambodge. Pour le travail de l'écaille, M. Crevost fait exécuter, avec M. Filipeky, inspecteur de la milice, des travaux d'écaille incrustée de nacre qui ont eu un moment de vogue et qui semble reprendre aujourd'hui.

Il se propose d'entreprendre prochainement la fabrication de grands boutons d'écaille ornés d'incrustations de nacre pour manteaux de fourrures.

Filature du kapok. — Pendant la guerre et après l'expédition en France de quelques milliers de gilets matelassés de kapok, dont M. van Vollenhoven avait décidé l'envoi, M. Crevost songea à filer le kapok pour en faire une laine de tricotage, bien qu'il n'ignorât pas les déboires rencontrés pour la filature mécanique de cette ouate, mais les femmes indigènes, avec leur dextérité manuelle, eurent vite fait de se mettre à cette filature, grâce à une offre alléchante des prix : 1 p. 80 le kilo.

De nombreuses dames, manquant de laine à tricoter, employèrent la laine de kapok pour façonner des vêtements chauds pour nos troupes et quelques maisons de commerce purent envoyer en France et en Belgique quelques milliers de kg de fils préparés de kapok. On passa ensuite au tissage du kapok et quelques centaines de mètres furent également envoyés en France.

A un moment, plus d'une centaine de femmes et d'hommes du phu de Thuong-Tin (Hadông) trouvèrent à s'employer dans la filature et le tissage du kapok.

Depuis la guerre, tout a été suspendu et un délégué de la Société industrielle du kapok, depuis quelques mois au Tonkin, tente de reprendre l'affaire en renforçant le fil de kapok au moyen d'un fil âmé pour en faciliter le tissage mécanique. Cette âme sera de la soie grège ou du coton, de préférence du coton, parce que suffisant et moins coûteux que la soie. Les échantillons de fils âmes sont en France et le délégué attend les ordres pour des fournitures très importantes de fils et de tissus de kapok.

En cas de succès, cette affaire pourrait sous peu donner du travail à un millier d'individus.

Nattes en jonc. — En 1915, M. Crevost entreprit au Musée commercial de tisser les joncs plats et joncs retors.

Il réussit de jolies pièces qui se vendent aujourd'hui couramment dans la colonie. Il y a un an, une expédition de 26.000 mètres carrés de nattes en joncs a été exécutée sur France ; mais le stock de nattes envoyé subit une retenue de 20 % pour manque de conformité avec les modèles précédemment acceptés.

On retrouve souvent ces négligences de travail, lorsqu'il s'agit de livrer de grosses quantités d'objets ; l'ouvrier tonkinois a des tendances à négliger son travail, afin de percevoir le plus tôt possible le montant des commandes. Nos maisons de commerce, pour le bien même des ouvriers, devront se montrer rigoureuses sur ce chapitre et rejeter à la livraison tous les objets ne répondant point aux conditions exigées.

L'ouvrier tonkinois risque de perdre tous ses profits de travaux s'il continue à conduire les maisons de commerce vers des pertes ou du manque à gagner.

L'industrie des joncs peut devenir très importante et passer des fabriques chinoises établies dans le Ninh-Binh à des fabriques annamites ; mais il faudrait, pour cela, que les patrons et ouvriers annamites fussent plus consciencieux.

L'industrie de la natte, jusqu'à présent aux mains des Chinois, n'est point nouvelle. Depuis de longues années, elle est pratiquée à Ninh-Binh et les Chinois, qui se sont spécialisés dans la fabrication des rouleaux de 36 M. x 0 M. 90, acheminent les produits fabriqués sur Hongkong, d'où ils sont répartis en divers pays, comportant des colonies chinoises.

Un Français établi dans la colonie depuis d'assez nombreuses années vient d'inventer un métier automatique permettant d'exécuter 8 nattes à la fois.

Si l'emploi de ce métier se généralise au Tonkin, comme il faut l'espérer, l'industrie nattière au Tonkin peut prendre de grands développements et aidera sérieusement la main-d'œuvre tonkinoise.

Tapis de coton. — À l'aide de renseignements fournis par M. le commandant Glaize, de l'aviation militaire, M. Crevost a initié quelques femmes au tissage de tapis en coton. Quelques-uns de ces tapis ont été fort remarqués à l'exposition coloniale de Marseille, mais leur prix de revient est très élevé (13 piastres le mètre carré).

Afin de savoir s'il y a lieu de continuer ce travail ou de l'arrêter, un spécimen de tapis a été envoyé à l'Agence économique de Paris pour critiques et estimation.

Babouches en cuir laqué. — Ayant remarqué dans ses fréquentes visites aux bazars japonais, un écoulement assez rapide dans la colonie des babouches en cuir, M. Crevost poussa, en 1920, quelques artisans à fabriquer cet article, susceptible de grande vente. Il se fabrique aujourd'hui en assez grandes quantités vendues sur place ou expédiées sur Saïgon. Ayant reconnu, lors de son passage à Singapour, dans les éventaires de marchands chinois, installés sur les quais, quelques paires de ces chaussures d'origine tonkinoise, M. Crevost s'employa, dès son arrivée, à développer cette fabrication et aussi à en atténuer les prix, de manière à en faciliter l'exportation. Le succès est d'autant plus probable que la cordonnerie tonkinoise, pour ne parler que de l'article indigène, est très active, les fournitures à Saïgon demeurant toujours favorables.

Objets de voyage. — Aucun apprentissage en ces articles n'a été pratiqué au Musée commercial. Les fabricants de malles et de valises, assez nombreux, ont reçu des conseils et quelques directives.

L'article en cuir, malles, mallettes et valises, bien que les qualités des cuirs soient défectueuses, se vend beaucoup et Saïgon demeure un marché intéressant. Quelques fabricants tonkinois livrent des portefeuilles d'assez belle facture, façonnés avec de la basane yunnanaise.

Nos maisons d'exportation doivent essayer de fournir à ses fabricants de bonnes qualités de cuirs pour malles.

Sièges en rotin (imitation Thonet). — Cette industrie a pris naissance dans la région de Phu-Tu-Son (province de Bac-Ninh) après quelques tentatives d'essais au Musée commercial qui n'ont d'ailleurs pas été poursuivies par la raison qu'il est plus économique et profitable d'exercer une influence sur un groupe de travailleurs, qu'en atelier administratif, à rendement toujours inférieur.

Cette industrie comporte aujourd'hui quatre ateliers avec un effectif de 120 ouvriers environ : elle est très prospère et assure les besoins du Tonkin et de la Cochinchine. Elle est localisée dans quelques villages de Phu-Tu-Son, province de Bac-Ninh.

Sièges en rotin. — Il a fallu plus de trois ans pour dresser des équipes de chaisiers en rotin, la guerre ayant enlevé les meilleurs ouvriers ; mais de nouvelles équipes ont été formées ; quelques exportations ont été faites sur l'Amérique, les acheteurs américains considérant les sièges chinois comme inférieurs.

Ces premières exportations n'ont pas été suivies ; malgré cela, trois ou quatre ateliers tonkinois fabriquent activement et leur production se vend assez couramment. L'effectif des travailleurs ne semble pas dépasser le chiffre de quarante.

Sacs en joncs pour emballages. — Les sociétés minières du Tonkin ont résolu de ne plus employer de sacs en joncs pour leurs emballages à cause de l'irrégularité des livraisons et aussi à cause du filtrage à travers le tissu un peu lâche qui laisse passer les menus fragments de matières minérales.

M. Crevost reprend aujourd'hui la question, car il est possible d'employer le double sac de joncs qui, à raison de 0 p. 07 le sac, représenterait le prix 0 p. 14 au lieu de 0 p. 36, valeur actuelle du sac de jute indien ; mais alors, le chiffre d'emploi des sacs en joncs doit être doublé, ce qui est quelque peu inquiétant.

Filets de front en cheveux. — Fin 1916, M. V. Demange et M. Crevost, questionnés par l'Office colonial de Paris sur la possibilité d'introduire au Tonkin l'industrie en filets de front en cheveux répondirent tous deux affirmativement, s'inspirant déjà de l'allure de la fabrication des dentelles.

Sur cette réponse, Madame J. Besnard se mit en route pour l'Indochine afin d'y organiser le travail. MM. Demange et Crevost, furent naturellement ses premiers conseillers. Immédiatement, un atelier d'apprentissage fut constitué au privé, pour dresser des monitrices qui furent réparties dans divers villages de Hadong. Madame J. Besnard eut de sérieuses difficultés et, après 6 à 7 mois d'exercice et des dépenses importantes, aucun résultat n'apparaissait. Découragée, elle songeait déjà au retour en France ; ses conseillers l'exhortèrent à poursuivre ses intentions et, un mois après, sans plus de résultats, elle était décidée à tout abandonner.

C'est alors que, sur l'intervention de M. Crevost, M. le résident supérieur Le Gallen attribua à Madame J. Besnard pour quelques mois une subvention mensuelle de 300 piastres.

C'est alors qu'appréciant le rôle peu favorable des monitrices M. Crevost fit recruter dans des régions pauvres de Phu-ly et de Haïduong, deux femmes par village, lesquelles firent leur apprentissage au Musée commercial. Ces femmes, à l'issue de cet apprentissage, reçurent les premières commandes et, munies d'un livret et d'une certaine quantité de cheveux (cheveux préparés en France), elles commencèrent à apporter des filets de cheveux.

Mais, dans les articles livrés, il y avait de nombreuses malfaçons qui inquiétaient Madame J. Besnard. M. Crevost lui conseilla de tout accepter, tout en montrant aux ouvrières les défectuosités des livraisons, car il importait d'implanter cette industrie dans les campagnes et, pour cela, se montrer large dans les débuts. Quelques dizaines, vingtaines et cinquantaines de grosses de filets furent livrées mensuellement, mais la police des livraisons devenait maintenant nécessaire.

C'est malheureusement ce moment que choisirent les maisons de commerce pour prendre pied dans l'affaire. M. Crevost s'en émut et fit observer que le moment n'était

pas propice pour intervenir, qu'il fallait attendre un peu plus tard, que les livraisons soient plus conformes et que, par la suite, il y aurait à faire assurément pour tous.

Au lieu de l'écouter, les exportateurs se lancèrent dans des commandes.

Ce qui était prévu est arrivé et les expéditions faites en France par ces maisons n'ont pas été renouvelées.

Madame J. Besnard restait alors le seul acheteur.

Aujourd'hui, cette industrie féminine est franchement implantée. Elle comporte actuellement un chiffre d'environ 7.000 ouvrières des régions de Phu-Ly et de Ninh-Binh.

Mais le filet de front tonkinois revient plus cher que les filets chinois du Chantung, où l'on compte plus de 100.000 ouvrières et la chambre syndicale des filets de front s'inquiète de la chose.

Il serait intéressant de connaître exactement les causes des différences de prix. Le nombre de filets fabriqués actuellement, par mois, se chiffre à près de 2.000 grosses, soit 480.000 filets.

Scourtins en cheveux. — Pendant la guerre, les huileries de la Colonie ont manqué de scourtins pour les presses à huile.

A l'aide d'un vieux, M. Crevost associa des ouvriers de Gia-Lâm, dont deux apprentis vinrent passer une quinzaine de jours au Musée. Il fallait aller vite, les usines allant marquer un arrêt dans leur fonctionnement. Après quelques livraisons, l'article confectionné fut jugé suffisant pour Haïphong et Saïgon.

Pour s'assurer un travail régulier, tant pour la Métropole que pour la Colonie, le groupe d'ouvriers formé à Gia-Lâm fut demandé par une usine de Haïphong.

Cette industrie va son train et, récemment, une maison de la place de Hanoi a fait exécuter une commande de 2.000 kg de scourtins.

Poupées en bois articulées.— M. Crevost s'est efforcé de fabriquer au Musée commercial un article solide ayant chance d'être vendu, au lieu de l'article en carton-pâte si défectueux.. Il a pu, assez rapidement, faire confectionner quelques poupées en bois peint, tous membres articulés, de différents, formats avec têtes en bois sculpté.

Une douzaine de ces poupées, habillées à l'indigène, ont été envoyées à l'Exposition coloniale de Marseille où l'on aurait pu en vendre facilement quelques centaines.

Il apparaît possible de fabriquer cet article au Tonkin en distribuant le travail à des ouvriers sculpteurs des campagnes, les uns ne faisant que le corps, les autres les membres, d'autres les pieds et les mains, à formats déterminés. Le plus difficile à réaliser est la tête ; il faut, pour cela, des ouvriers spéciaux un peu difficile à trouver si l'on veut faire un article à tête européenne.

Ces membres et têtes pourraient être rassemblés et emballés en caisses par formats, pour l'exportation,

Quelques demandes de renseignements sur cet article ont été présentées à Marseille.

La fabrication et la vente locale de ces poupées ne semblent pas tenter les ouvriers tonkinois. Il serait cependant intéressant d'établir en ville un petit atelier et magasin subventionné jusqu'à ce que les ouvriers puissent vivre d'eux-mêmes.

La fabrication se généraliserait sans doute sur cet exemple plus démonstratif que l'apprentissage au Musée.

Objets laqués. — L'article japonais est devenu mondial, mais il semble qu'à côté des productions japonaises, l'article tonkinois d'un genre tout spécial et tout différent, peut trouver sa place. A l'aide d'un crédit de 700 piastres qui lui a été alloué par M. le résident supérieur Monguillot, M. Crevost a entrepris la confection d'articles en cuir, en vannerie et en bois laqués et il s'efforce d'y intéresser parallèlement les laqueurs de Hanoï, de Phu-tu-Son et de Vu-Ban qui comportent au total près de 300 ouvriers laqueurs.

Industries artistiques. — Pendant plus de quinze ans, le Musée a accepté des dépôts d'articles d'à peu près toutes les industries artistiques du Tonkin, pour la vente, s'en

faisant marchand bénévole, n'acceptant seulement que les articles de meilleures factures et rejetant ceux mal façonnés

Pendant quinze ans, à raison de quelques heures par semaine, M. Crevost à fait auprès des patrons vendeurs et aussi de quelques ouvriers, des critiques nécessaires pour les améliorations de ces industries. Il est arrivé ainsi, par de si fréquents contacts, à connaître toutes les supercheries de métiers et ses redressements ont été en partie écoutés.

L'industrie de la broderie a progressé mais le directeur du Musée n'a pu porter son action que; sur deux ateliers : l'un de Hanoï, l'autre de Bac-Ninh.

De concert avec M. le tông dôc de Hadông, S. E. Hoàng-Trong-Phu, il pu faire revivre l'industrie du tapis de palanquin, dont la technique de fabrication allait se perdre ; mais le principal maître ouvrier est mort et les ouvriers actuels ne sont plus en mesure de tisser les beaux tapis de Hadông d'il y a une dizaine d'années.

Il en est de même pour les incrustations métalliques sur bois dont les principaux ouvriers, père et fille, sont morts à 15 jours d'intervalle. Cependant, il faut reconnaître que les ouvriers actuels commencent à acquérir une belle technique.

La fonderie d'art a progressé sensiblement ; de nombreux magasins sont alimentés actuellement par des ouvriers de plus en plus habiles.

Nous souhaiterions voir revivre la Société amicale artistique franco-annamite, tombée depuis quelques années en sommeil. Elle a joué un rôle efficace, elle aussi, pour l'amélioration des industries artistiques du Tonkin.

En résumé, l'action du Musée Agricole et Commercial a été féconde en résultats et l'on peut regretter qu'elle se soit limitée au Tonkin, et n'ait pu entraîner les populations des autres pays de l'Union.

M. Crevost connaît bien son Indochine et ses ressources : aussi est-ce un plaisir de parler avec lui de ces choses, d'autant plus que si les récits de ce qu'il a fait sont pleins d'intérêt, l'exposé de ce qu'il rêverait de faire, si c'était en son pouvoir, dans chaque pays de l'union, ne l'est pas moins. Nous l'avons maintes fois amené sur ce sujet et voici le programme que, peu à peu, il nous a développé.

#### ANNAM

En ce pays à ressources très multiples, on pourrait s'en tenir à des opérations de début telles que :

L'industrie des fibres de coco pour paillassons : améliorations dans la fabrique des cordages en coco.

Essais de fabrication de briquettes isolantes avec du cofferdun (matière poussiéreuse provenant de la défibration des noix de coco).

Brosserie en fibres d'agave et de coco.

Fabrication de cordelettes en fibres d'agave, tapis d'agave.

Possibilité d'étendre la fabrication du vermicelle Song Thân.

Poussée et encouragement à donner aux fabricants d'objets en marbre de Tourane (belles stéatites blanches, veinées)

Envoi de quelques ouvriers sculpteurs sur bois dans les ateliers indigènes de Hanoï, pour se parfaire dans l'ajustage des bois de menuiserie et d'ébénisterie.

Reprise de la fabrication des bahuts anciens, de si belle facture.

Utilisations des os de gros poissons.

Recherches et préparations dans l'Extrême-Orient de l'anchois rouge, de même que la préparation de l'agar-agar (Thâch) sur le littoral, au moyen d'algues marines.

Utilisation des piazzavas de palmiers.

Développement des jouets en carton (spécialité du sud).

Implantation de l'industrie de la vannerie, à commencer par le Sud, le Nord étant déjà pourvu.

Établissement d'un concours annuel pour toutes industries d'art ou d'utilité, avec récompense, etc.

#### TONKIN

Le Tonkin a pris, en matière de petites industries, une avance considérable sur les autres pays de la Colonie. Cela tient aux qualités du Tonkinois, pourtant de même race que le Cochinchinois, mais incité au travail par les nécessités de l'existence.

Il reste encore, malgré cela, beaucoup à faire pour améliorer et généraliser certaines industries, telles que celle du laquage sur bois et sur cuir notamment.

Il serait intéressant d'introduire l'industrie de la passementerie, qui aurait quelques chances de s'adapter ici, ainsi que celle des tressages et tricotages mécaniques.

Il faudrait, pour cela, que des fabricants de ces instruments de travail envoyassent à la foire de Hanoï des spécimens de leur outillage. Plus tard, on verrait les possibilités pour les Tonkinois d'acquérir des métiers à tisser mécaniques :

#### CAMBODGE

Après le Tonkin, c'est le pays cambodgien qui a réalisé le plus d'efforts dans le domaine des travaux manuels.

Cependant un programme s'impose. Voici ce que l'on pourrait proposer :

Développement de l'industrie nattière.

Filature et tissage du kapok.

Développement des travaux de vannerie, à l'aide des rotins, des bambous et des feuilles de palmiers.

Poussée de l'industrie de la corne et de l'écaillé.

Travaux de brosserie, à l'aide de piazzavas et autres matières.

Utilisation de la sola pour la fabrique des casques.

Industrie du laquage, à développer par l'envoi d'ouvriers tonkinois.

#### LAOS

Le Musée commercial a envoyé l'an dernier à Luang-Prabang deux ouvriers tonkinois vanniers qui ont séjourné une année à la cour. Ils y ont enseigné la fabrication d'articles divers de vannerie.

Il serait intéressant d'entreprendre en groupes la fabrication des écharpes de soie, tant demandées, et si difficiles à trouver. Il faudrait que ces écharpes eussent une longueur unique déterminée, de 4 mètres par exemple, sur une largeur de 0 M. 60 si les métiers s'y prêtent afin de les pouvoir utiliser comme étoffes d'ameublement.

Il y aurait lieu aussi de s'occuper des possibilités de sculpter les os du gros poisson Pa Beuk et de l'ivoire. Un ouvrier tonkinois pourrait être envoyé à Vientiane.

#### COCHINCHINE

On aurait le plus grand plaisir à voir s'ériger un établissement financier franco-annamite pour soutenir l'action commerciale intérieure des Annamites et les industries indigènes tonkinoises.

En 1916, il est sorti du Tonkin 72.000 colis postaux de marchandises de diverses natures, la plupart à destination de la Cochinchine et, en particulier, de Cho-Lon.

Ces colis postaux contenaient des articles fabriqués par la population tonkinoise et destinée à la population de Cochinchine.

C'est là un commerce intérieur qui devrait être aux mains de Cochinchinois.

Le marché du sucre de l'Annam à destination du Tonkin est occupé par les Chinois, comme ils possèdent le monopole de la distribution commerciale du papier tonkinois à travers tout le pays indochinois.

Le Cochinchinois doit méditer et faire un effort sérieux pour prendre la place qui lui revient dans son pays même.

D'après une note de M. Crevost.

Légendes

Petits métiers du Tonkin : vannerie

(Cliché du Service cinématographique du Gouvernement général)

Les petites métiers du Tonkin : fabrication des chapeaux

(Cliché du Service cinématographique du Gouvernement général)

Les petits métiers du Tonkin : Tissage des nattes en jonc, métier vertical

(Cliché du Service cinématographique du Gouvernement général)

---

La Direction des services économiques fait son rapport

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 février 1924)

Nous avons souvent eu l'occasion de parler du Musée commercial qui, depuis de longues années, rendait d'excellents services et s'occupait précisément de faire, et surtout de vulgariser, ces études dont il est ci-dessus parlé ; bien mieux, il ne se contentait pas de faire des « études », il faisait des « ouvriers », créait ou perfectionnait des métiers.

Ce Musée commercial existe-t-il encore ? Son dévoué conservateur, M. Crevost, est-il toujours en fonction ? Le rapport n'en dit rien.

En tout cas, c'est une institution, et c'est un homme, dont des centaines d'indigènes et beaucoup d'industriels et de commerçants français regrettent la disparition.

---

La sériculture au Tonkin

par VERAX

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 octobre 1924)

[... La majeure partie de la récolte est dévidée sur place chez les producteurs au moyen de métiers primitifs qui ne donnent qu'un fil très inférieur, impossible à exporter, mais employé dans le pays à tisser différentes espèces de tissus.

Il est évident qu'ainsi pratiquée, l'opération ne donne que de mauvais résultats. M. Crevost a essayé d'y remédier en perfectionnant l'ancien métier à dévider employé dans le pays de temps immémorial. L'appareil ainsi amélioré ressemble beaucoup à l'ancien comme forme et manière de s'en servir. Le fil de soie obtenu est bien meilleur aussi. Pourquoi donc ce métier ne s'est-il pas répandu dans les provinces ? Pourquoi les indigènes n'ont-ils pas abandonné leur vieux matériel ? Cela tient sans doute à la routine ancestrale si difficile à abandonner. Cela tient aussi au manque de publicité. M. Crevost, qui est fonctionnaire, ne veut sans doute pas faire acte de commerce. Mais ne se trouvera-t-il pas au Tonkin un commerçant avisé pour faire construire ces nouveaux appareils par série ; avec un peu de publicité, il aura sûrement des acheteurs pour peu que les prix en soient raisonnables.

L'Administration en a distribué gratuitement ; mais ce qui ne coûte rien ne vaut rien, aussi sont-ils inutilisés. On a même envoyé dans un village que je connais deux monitrices chargées d'enseigner la marche de l'appareil, d'ailleurs très aisée, et de former des élèves. Comme par hasard, elles sont arrivées pendant l'hiver, c'est-à-dire pendant la morte saison, époque où l'on ne trouve pas de cocons. Restées quelque temps sans travail, elles sont parties, car le village qui devait les payer n'a pas voulu les entretenir à ne rien faire. Dans leur esprit simpliste, ces bons villageois ont pensé que,

n'ayant pas de travail, elles n'avaient pas droit à leur solde. Mais que nos fonctionnaires se rassurent ; ce principe ne leur sera pas appliqué; l'Administration paye même ceux qui ne font rien. On dit qu'il y en a.

Ailleurs, j'ai vu un tarare dernier cri échouer chez un Européen parce que le village à qui il avait été généreusement offert par le chef de province ne voulait pas s'en servir. Mais n'en dites rien, car cet Européen étant colon, on le lui ferait peut-être restituer.

Donc, pas de distribution gratuite, mais vente à ceux qui en désirent. J'ai vu des particuliers qui auraient voulu employer ces métiers « genre Crevost » et qui n'ont pas encore réussi à en trouver. [...]

---

Graminées d'Indochine employées dans la brosserie  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 février 1926)

Mlle Aimée Camus a publié dans la *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale* d'août 1925 une étude sur quelques graminées d'Indochine propres à être employées comme chiendent en brosserie.

L'Indochine fournit, en effet, des chiendents qui n'avaient pu, jusqu'ici, être déterminés de façon précise au point de vue botanique. L'auteur a pu examiner des échantillons de quelques-uns de ces chiendents (plantes entières avec leurs paquets de fibres) et les identifier.

L'envoi de ces spécimens très complets a été fait, grâce aux soins de M. Crevost (directeur du Musée agricole et commercial Maurice-Long, de Hanoï, à l'Agence économique de l'Indochine à Paris, et l'auteur a pu les étudier.

Les plantes qui sont citées sont les suivantes :

*Chrysopogon orientalis* A. Camus — *Chrysopogon Crevosti* A. Camus (chiendent de Cochinchine) — *Chrysopogon aciculatus* Trin. — *Vetiveria sizanioides* Nash (chiendent odorant) — *Cymbopogon pendulus* Stapt. — *Eragrostis elongata* Jacq. et E. *Gangelica Steudel* (chiendents d'Annam).

Il est certain que lorsque les moyens de récolte et de préparation destinés à donner à la marchandise le maximum de valeur seront employés en Indochine, on pourra avoir en France, venant de cette colonie, de bonnes matières premières pour la brosserie. Il est à rappeler que les racines droites, allongées, jaune clair, très rigides, sont les plus appréciées.

P.C.

*Bulletin économique de l'Indochine*. — 31 décembre 1925.

---

Petites industries au Tonkin  
par V. DEMANGE  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 juillet 1927)

.....  
Industrie des filets de front en cheveux. — En 1916, Madame Besnard est venue au Tonkin avec le désir d'y implanter cette petite industrie familiale. La fabrication, née en Alsace, puis transportée en Pologne et, de là, en Chine, était devenue un monopole de fait pour ce pays. [...]

Il s'agissait d'un travail ingrat, extraordinairement ingrat, tout au moins à ses débuts. Madame Besnard s'en rendit compte au bout de quelques jours et, découragée, s'en fut conter ses embarras à M. Crevost. J'eus à donner mon avis sur la question, en ma qualité d'attaché aux Services économiques, et, d'accord avec M. Crevost, nous

proposâmes diverses mesures destinées à favoriser l'introduction de cette nouvelle industrie au Tonkin.

Pour ma part, je suggérai l'idée de donner une prime journalière aux petites ouvrières qui consentaient à entrer en apprentissage sous les ordres de Madame Besnard. [...] Si la mode des cheveux courts n'était pas venue désaxer le commerce des filets de front, quelques milliers d'ouvrières trouveraient actuellement leur subsistance dans l'exercice de leur profession.

.....

---

Une étude scientifique sur le kapokier  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 août 1927)

Nous avons reçu une brochure qui nous a paru fort intéressante pour notre colonie ; elle nous a rappelé nos débuts dans le journalisme à Hanoï, en 1915, où l'une des premières questions dont nous eûmes à nous occuper fut celle de la filature des fibres de kapokier et de l'emploi de ces filés à la confection des vêtements tricotés.

À ce problème s'était attaché M. Crevost, l'ingénieur et dévoué directeur du Musée commercial, avec l'enthousiasme, la persévérance et l'esprit de prosélytisme qui caractérisent cet homme de bien. Il s'agissait non seulement d'essayer de résoudre un problème difficile et réputé insoluble, mais aussi de faire une bonne œuvre en faveur de nos soldats sur le front ; pour la réalisation de ce second but, M. Crevost avait trouvé un concours dévoué chez madame Caunière qui, à cette époque, se prodiguait pour les œuvres de guerre, et dont nous étions le voisin.

M. Félicien Michotte, ingénieur (École centrale de Paris), auteur de la brochure dont s'agit et qui y traite la question du kapok sous tous ses aspects, n'a pas ignoré les essais faits à Hanoï, essais qui, d'ailleurs, ont prouvé la possibilité de filer le kapok à la main mais non celle de le filer mécaniquement, ce qui ne semble pas plus possible que pour le coton court.

Nous recommandons vivement aux personnes qu'intéresse la question du kapok., objet d'un commerce si considérable aux Indes néerlandaises, de se procurer cette étude : *Les Kapokiers et succédanés, culture et exploitation*, par F. Michotte. Société de propagande coloniale, 45, avenue Trudaine, Paris, prix : 15 francs.

---

Le Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine  
(*L'Écho annamite*, 2 août 1928)

Le gouvernement général vient de désigner les membres qui feront partie du Conseil de recherches scientifiques de l'Indochine au titre de la catégorie D.

.....

M. Crevost, directeur du Musée Maurice-Long, Hanoï ;

---

Les méthodes des maisons allemandes en Indochine  
par C. S.  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 octobre 1928)

Rapport de M. Crevost, chargé de l'inventaire des agences Speidel\* au Tonkin

---

Exposition coloniale de Vincennes  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 décembre 1930)

Pavillon de l'Indochine : photo, prise par Crevost, de 3 jeunes Tonkinoises de la bonne société en costume traditionnel.

---

Impressions de voyage  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 février 1931)

Quant à la librairie [de l'Agindo, à Paris], elle est très bien ; tout au plus peut-on lui reprocher de ne pas se soucier de demander en Indochine les livres dont sa provision s'épuise. C'est ainsi que la chambre de commerce de Lille, qui, sur notre conseil, y demandait le livre de M. Crevost sur les plantes et particulièrement les plantes à fibres d'Indochine, et celui de M. Malpuech sur le *Laos économique*, s'est vu répondre : « Nous n'en avons plus ». Un commerçant avisé eût ajouté : « Nous en attendons de Hanoï un nouvel envoi pour lequel nous vous inscrivons » et il aurait en même temps écrit à Hanoï.

---

À l'Académie des sciences  
Prix Montyon  
(*Les Annales coloniales*, 24 novembre 1931)

Enfin, la compagnie a procédé à la distribution des prix Montyon, à MM. [Charles Crevost, directeur du musée](#), M. Lang à Hanoï, et Alfred Petelot, professeur à l'École d'agriculture à Hanoï ; Alexandre-Givry (1.000 fr.), à M. André Gougenheim, ingénieur hydrographe pour ses travaux hydrographiques à Djibouti, au Congo belge et en Indochine ; Berbier (2.000 fr.), à M. Casimir Perrier, pharmacien-commandant des troupes coloniales.

---

Artisans retour de l'Exposition  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 mai 1932)

[...] M. Charles Crevost, que Dieu-veuille-garder en bonne santé pour diriger le Musée commercial jusqu'à 80 ans (on mettra à la retraite d'autant plus tôt des vieillards de 45 à 50 ans), nous racontait il y a quelques jours que plusieurs artisans de la province de Hadong, envoyés à l'exposition de Vincennes et qui y avaient gagné pas mal d'argent, étaient revenus avec de l'outillage moderne bien étudié pour leurs diverses industries : fabrication des peignes, tricotage, impression sur étoffe, etc., et avaient bon espoir de développer considérablement leurs affaires en mettant à la portée des populations si pauvres de nos campagnes, des produits à très bon marché. Car tout est là. Ce n'est pas l'envie d'acheter de belles choses qui manque au campagnard, c'est le moyen de les acheter. Ses moyens étant minuscules, il faut lui offrir une marchandise extrêmement bon marché.

C'est ce que nous nous tuons à dire dans ce journal. Il y a beaucoup à faire pour qui le comprendra. [...]

---

SAUVONS LE MUSÉE COMMERCIAL  
par BARBISIER [= HENRI CUCHEROUSSET]  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 novembre 1932)

« Il s'éleva sur l'Égypte un nouveau roi qui ne connaissait pas Joseph »  
(Chapitre de l'*Exode*, paragraphe 1).

Il est venu au Tonkin un résident supérieur qui ne connaissait pas le Musée commercial.

Il s'est dit : « Qu'est ce que c'est que ce grand bâtiment et à quoi peut-il servir ? » Et un eunuque lui répondit : « À rien du tout ». — « Faisons-en donc l'économie », dit alors le résident supérieur.

Mais si M. Pagès avait interrogé, à Hanoï, certains commerçants et industriels et, dans les provinces, quelques douzaines de chefs de villages, on lui aurait répondu : « Ce musée est plus utile qu'il n'en a l'air ; mais ceux qui vont puiser de bons renseignements en gardent le secret, de peur d'attirer l'attention de leurs concurrents. Et M. Crevost, son vieux conservateur, est un des plus grands bienfaiteurs des petites gens de ce pays. Il a une conception de l'enseignement technique qui sort complètement de la conception commune ; seulement; la sienne est la bonne. Elle n'entraîne que des dépenses minimes mais elle donne des résultats.

Pendant que tant d'industries chôment en ce moment, celles que, sur les conseils, et souvent sur l'initiative, de M. Crevost, les villageois ont créées au Tonkin, font vivre plus de 30.000 familles et sont en pleine activité. Et les exportations auxquelles elles donnent lieu sont les seules qui ne soient pas en baisse.

Et presque tout ce qui s'est fait de sérieux à l'Exposition de Vincennes est l'œuvre de M. Crevost en son Musée commercial. Seulement, d'autres ont mieux su se faire valoir et ont été décorés. C'est d'ailleurs dans l'ordre normal des choses.

Et M. Crevost est admirablement secondé par une dame [M<sup>me</sup> Duport] qui est au courant mieux que personne des méthodes de ce grand bienfaiteur du peuple annamite.

Elle est, d'ailleurs, la veuve d'un savant, mort il y a quelques années au service de l'Indochine, mais c'est par sa compétence et son travail qu'elle se recommande.

Eh bien! M. le résident supérieur, vous ferez de la peine à bien des bonnes gens de ces villages du Tonkin auxquels, cependant, vous vous intéressez tant. Car tous ces humbles villageois, ces modestes artisans qu'a formé le Musée commercial ont gardé contact ; ils savent qu'ils y trouveront toujours un bon accueil et de fructueux conseils. Si vous détruisez cet Institut des pauvres gens, il n'y aura pas de bruyantes protestations, car les pauvres gens ont peu d'avocats ; mais une des plus belles œuvres et des plus fructueuses, dont les Annamites puissent remercier la France, s'éteindra comme un corps sans âme.

Il s'agit non de faire rentrer ce cas spécial dans une règle générale d'économies, mais de se demander combien le pays perdra si un de ses meilleurs outils de travail disparaît. N'est-ce pas le cas de dire avec M. le résident supérieur Pagès : « Si nous avons besoin d'une politique de restrictions, une politique de conservation et de rendement ne nous est pas moins nécessaire. Les économies seraient ruineuses si elles étaient réalisées sur tout ce qui est ou doit être générateur de prospérité et de productivité ».

---

[Les Indes néerlandaises à la Foire de Hanoï (1932)]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 avril 1933)

[...] Les Indes néerlandaises envoyèrent, une fois de plus, leur excellente ambassadrice, mademoiselle Selleger, qui a tant fait depuis plusieurs années, tant à Hanoï et Saïgon qu'à Vincennes, pour faire connaître les Indes néerlandaises et leurs produits, et créer de bonnes et fécondes relations entre les deux grandes colonies.

Jugeant de la crise chez nous par ce qui se passait à Java, M<sup>me</sup> Selleger n'apporta pas de marchandises à vendre et se contenta d'une exposition de documents et d'échantillons. A sa grande surprise, des reproches vifs et amicaux accueillirent à Hanoï l'absence des batiks et autres produits de la petite industrie d'art javanaise. Mais, moyennant le ferme propos de ne plus recommencer, elle fut aussitôt pardonnée en raison du caractère si instructif et de la présentation parfaite de son exposition documentaire et d'échantillons. Son stand, qu'on eût pu croire trop sérieux, ne désemplit pas et les Annamites, en particulier, s'intéressèrent vivement aux produits de Java et posèrent de multiples questions. Par contre, presque pas de négociants français.

Mademoiselle Selleger profita de ces innombrables questions pour interroger à son tour et faire, sur nos petites industries, une enquête approfondie. Elle était d'ailleurs bien placée pour cela, son stand voisinant avec celui du Musée commercial, où l'infatigable promoteur de tant de petites industries, M. Crevost, et sa dévouée collaboratrice, Madame Duport, ont pu fournir à leur aimable visiteuse une documentation complète et exacte. [...]

---

La situation sociale de l'Indochine  
par H. CUCHEROUSSET

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 février 1934)

[...] Les Annamites ... ne sont pas des ingrats et nous savons qu'au Tonkin, ils ont demandé à l'Administration de réintégrer M. [Charles] Crevost, malgré ses 75 ans et ses 27 ans de service, pour qu'il continue à diriger pendant de longues années encore ce Musée commercial, où il a tant travaillé pour enseigner aux artisans et aux villageois les meilleures méthodes et des métiers nouveaux. [...]

---

LA VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
À L'OUVROIR DU MUSÉE MAURICE-LONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 novembre 1937, p. 2, col. 2)

Le gouverneur général M. Brévié, a visité hier, l'ouvroir, créé par M<sup>me</sup> Nguyen-nang-Huoc, au Musée Maurice-Long. Destiné à confectionner, pour les inondés du Tonkin, des vêtements de première nécessité, cet ouvroir a déjà un lot important de vieilles capotes de l'armée. Avec ces matières premières, les jeunes filles et jeunes femmes charitables qui composent cet ouvroir, comptent confectionné environ 9.000 vêtements pour les inondés du Tonkin.

Le gouverneur général fut vivement intéressé par sa visite, et ne ménagea pas ses félicitations et ses encouragements aux jeunes couturières.

---

NÉCROLOGIE  
Charles Crevost

(*Les Annales coloniales*, 24 janvier 1938)

Les Français d'Indochine viennent de perdre leur doyen. M. Charles Crevost est mort après une courte maladie à Hanoï, à l'âge de 80 ans.

M. Crevost était arrivé au Tonkin comme volontaire, en 1884, dans la marine. Depuis, il resta toujours en Indochine comme fonctionnaire, à l'agriculture, au commerce, puis aux services économiques. Ce fut lui qui créa, après l'exposition de Hanoï, en 1902, le musée économique de Hanoï, maintenant musée Maurice-Long, qu'il dirigea pendant trente ans.

Sur sa tombe, plusieurs orateurs rappelèrent sa vie de grand pionnier, notamment M. le résident supérieur Châtel.

---

NÉCROLOGIE  
Charles Crevost  
(*Les Annales coloniales*, 28 février 1938)

Charles Crevost, ancien directeur du musée Maurice-Long, inspecteur en chef de 1<sup>re</sup> classe des services agricoles de l'Indochine, en retraite, est décédé à Hanoï.

---

Un geste de gratitude de l'artisanat tonkinois  
(*Les Annales coloniales*, 14 mars 1939)

Le peuple annamite n'est pas aussi ingrat qu'on le dit. Des artisans annamites ne viennent-ils pas de statufier le « Père de l'artisanat tonkinois » ?

Ce n'est pas uns statue équestre ou en pieds, mais seulement un buste, qui n'est d'ailleurs pas sur une place publique, mais au musée Maurice-Long.

C'est que les artisans tonkinois ne sont pas bien riches.

Mais leur pieux hommage à leur bienfaiteur n'en a que plus de valeur symbolique, d'autant plus que le « Père de l'Artisanat tonkinois » s'appelle Charles Crevost, Français cent pour cent et Indochinois de cœur.

Charles Crevost mérite bien cette gloire posthume, car il a consacré quarante ans de sa vie à ces humbles travailleurs du Tonkin. « Incorrigible touche-à-tout » comme il s'est appelé si modestement lui-même, il a largement contribué au développement de l'esprit inventif de ses protégés, trop timorés devant tout ce qui est neuf par égard pour la tradition, et il leur a donné une existence meilleure grâce à un meilleur écoulement de leurs productions.

M. Yves Châtel, un autre « touche-à-tout », a eu la pieuse pensée de réunir les écrits de Charles Crevost en un volume intitulé « Conversations sur l'Artisanat au Tonkin », ouvrage édité par l'imprimerie Ngo-Bao et précédé d'une note liminaire de la main de M. Châtel lui-même. Il y dit notamment, en livrant les « derniers conseils du père des artisans » : « La publication de l'ultime fruit de son expérience devient en même temps qu'un souvenir, un hommage à la mémoire de celui qui n'est plus. »

M. Châtel sait qu'il est dans un pays où l'on a le culte de morts.

---

Situation de l'industrie locale  
(Suite et fin)  
(*L'Écho annamite*, 29 avril 1943)

Fibres locales  
Kapok

L'artisanat, partant des essais entrepris par l'I.G.M.I., basés sur les travaux de M. Crevost en 1914, a mis au point un procédé de filature à main qui permet d'obtenir des filés propres au tissage.

Employés seuls ou en mélange avec du coton, ces filés donnent un tissu d'ameublement, mais dont l'emploi est relativement restreint.

(*Bulletin indochinois des combustibles liquides et lubrifiants*)

---